

BUSIGNY ACTUS



N° 5- mai 2022

Bilan 2021 et perspectives 2022

SOLIDARITE AVEC L'UKRAINE



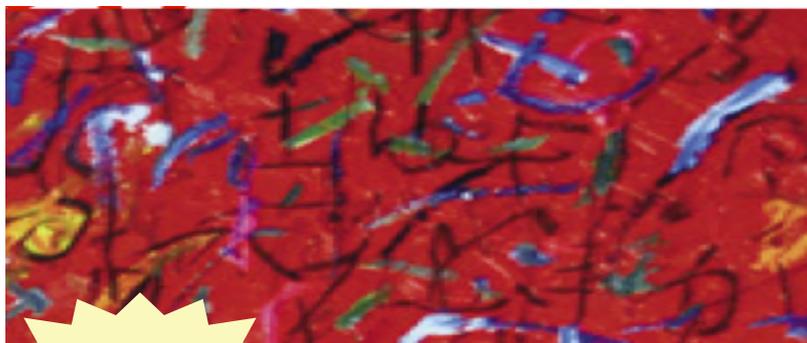
Dans ce numéro

Le mot du maire,	p 3
Création d'une agence postale	p 4
Rétrocessions des voiries SNCF	p 5
Vidéoprotection	p 5
Au milieu, coule le riot de la ville	p 6
Empêcher l'installation des rats	p 7
Budget 2021 : Les résultats	p 8
Budget 2022 : Les choix	p 10
Déchets ménagers	p 12
Véhicules électriques, recharge	p 13
Conseil Municipal des Jeunes	p 14
Roulez jeunesse	p 15
Le mot de l'opposition	p 15
Propreté et Sécurité	p 16
Chez nous	p 17
Agenda des manifestations	p 18
Etat-Civil	p 20
Recette d'antan	p 22
Jeux	p23

Busigny Actus est un bulletin d'information de la commune de Busigny. Retrouvez toute l'information et l'actualité de la commune en continu sur internet et FB.

www.busigny.fr

Sur Facebook
[busigny.official](https://www.facebook.com/busigny.official)



A noter...

Après le succès des artistes de Busigny lors des dernières journées des ateliers d'Artistes organisées par le Département du Nord en octobre 2021, l'association Arts en Cambrésis participera de nouveau avec les artistes busignois à cet évènement qui aura lieu cette année les 8, 9 et 10 octobre.

Soucieux également de préserver la dynamique culturelle de cette manifestation, Arts en Cambrésis et nos artistes animeront prochainement à Busigny un atelier participatif pour la réalisation d'une œuvre collective qui sera versée au patrimoine communal, un projet à suivre.....



Bienvenue !



CONSTRUCTEUR ECO-RESPONSABLE
DE MACHINES AGRICOLES

INDUSTRIATION / TRAMAIQUE

L'entreprise est installée depuis le mois d'avril dans les locaux des anciens établissements Rousseau.

Elle y construit des machines agricoles spéciales destinées au maraichage ou à la viticulture. L'innovation est omniprésente avec du matériel à propulsion électrique et photovoltaïque. Bienvenue à Busigny !

SDM ACIER, société à responsabilité limitée, est en activité depuis plus de 10 ans.

Établie à l'origine à BERMERAIN (59213), elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la mécanique industrielle et du machinisme agricole.

Son effectif actuel est compris entre 3 et 5 salariés.

M. François Maréchal est le dirigeant de l'entreprise.



Le Mot du Maire.

L'année 2021 était la première année de plein exercice de la municipalité. Avant d'évaluer point par point chacun des domaines de l'action et de la gestion communale, je tiens à souligner le travail accompli pour que chaque effort entrepris soit **bénéfique** à la commune, pour que chacun soit traité avec **équité**, pour que la **solidarité** et les liens restent solides entre nous, toutes générations confondues, qu'enfin chacun d'entre vous puisse agir et s'exprimer selon sa conscience et en toute responsabilité.

Ces trois points que je tiens à souligner sont une traduction des valeurs républicaines de **Liberté, d'Égalité et de Fraternité** qui font le sens de la vie communale. Elles sont chaque jour le moteur des choix et des décisions prises. Elles ont guidé l'action en 2021.

La crise sanitaire s'était de nouveau invitée dans notre vie quotidienne, il a cependant fallu agir, travailler, se retrouver, se protéger et avancer pour écrire ensemble notre futur.

Nous l'avons fait dans tous les domaines où cela était possible pour que notre commune ne reste pas au point mort. Nous l'avons fait par un travail quotidien et régulier et en construisant une vision pour notre commune qui passe par la rénovation de son patrimoine et l'amélioration de son cadre de vie mais aussi en préparant l'avenir, en favorisant la transition numérique au travers d'applications quotidiennes comme le portail famille, la généralisation de l'information sur le site internet de la commune et l'envoi de Newsletters au rythme de l'actualité.

Nous pouvons nous réjouir du bilan et des résultats obtenus dans le travail quotidien qui est passé tout d'abord par un renforcement de la responsabilité des élus dans l'administration de la commune. En anticipant les évolutions des services comme la poste, ou celle de la transition écologique avec le choix affirmé d'une mobilité électrique, mais aussi en re précisant des règles qui font maintenant l'objet d'arrêtés municipaux ou de règlements là où le flou prévalait. Tout cela se fait dans une coordination reconstruite avec les organismes extérieurs, la communauté d'agglomération, le service des eaux et de l'assainissement, le département pour les travaux de voirie, avec le Syndicat Intercommunal d'énergie du Cambrésis pour l'installation d'une borne de recharge de voitures électriques. Dans ces domaines tout restait à faire.

Être proche de vous reste notre ambition. En garantissant l'accès de tous à tous les bâtiments communaux, en améliorant sans cesse notre cadre vie, nous transformons notre commune pour en faire un lieu où il continuera à faire bon vivre ensemble. Nous suivons toujours cette voie en 2022.

Didier Maréchal

Les Maires de France ont apporté leur soutien et manifesté leur solidarité envers le peuple ukrainien en ce moment même sous le feu d'une violente agression, et ont condamné l'invasion russe en Ukraine conduite au mépris du droit international.

Nous assistons tous et toutes avec inquiétude et un immense sentiment d'impuissance à l'invasion militaire en Ukraine. À notre niveau, dans notre commune et comme de nombreuses autres dans le Cambrésis, le conseil municipal a apporté un concours financier à la protection civile qui œuvre pour l'accueil et l'aide des réfugiés ukrainiens, à ceux que la folie du moment a privé de leur foyer, de leur famille, de leur pays.

Sensibles à cette situation tragique et aux drames humains qu'elle engendre, les jeunes et les habitants de Busigny ont de leur côté organisé une collecte pour l'Ukraine en s'associant aux autres jeunes du Cambrésis. Leur solidarité, ajoutée à celle de ceux qui n'acceptent pas cette agression d'un peuple libre, est le plus grand espoir de paix.

Qu'ils soient sincèrement remerciés.



Accédez au compte rendu du conseil municipal du 6 avril 2022 sur votre Smartphone



Le Maintien du service public de la Poste : La création d'une Agence Postale Communale



LA POSTE

Une réunion de travail s'est déroulée à la mairie, le 18 mars dernier en présence d'une représentante de la Poste et des membres du conseil municipal.

Réunion de travail au cours de laquelle une réflexion a été menée sur les deux options ouvertes à la commune pour maintenir une présence postale efficace dans le centre de Busigny et garantir un service de qualité : la mise en place d'une agence postale communale ou l'installation d'un point de contact dans un commerce, le lieu d'implantation de cette future agence a également fait l'objet d'un débat.

Il est ressorti de cette réunion que la solution de la création d'une agence postale communale s'avère la plus intéressante pour offrir aux administrés les services postaux les plus étendus possibles, au détriment de la solution du relais postal chez un commerçant, couvrant moins de services et que le maintien de cette structure pourrait être fait dans les locaux de la Mairie.

Cette solution que le conseil municipal a validée au cours de sa réunion du 6 avril offrira les services suivants :

Courrier / Colis

- vente de timbres et d'enveloppes prêt à poster et d'emballages colissimo
- fourniture d'autres produits courrier/colis sur commande
- retrait de lettres et colis en instance
- dépôt des lettres et colis y compris recommandés (hors valeur déclarée)

La Banque Postale :

- retrait ou dépôt d'espèces sur CCP et compte épargne jusque 500 euros par période de sept jours glissants par le titulaire du compte
- transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur :
des procurations liées au service financier
des demandes de services liées au CCP

Les modalités de fonctionnement se feront dans le cadre réglementaire d'une convention signée entre la commune et la Poste, d'une durée de 1 à 9 ans renouvelable par tacite reconduction, par un accompagnement financier de 3138 € pour l'installation de l'agence postale communale, par une participation aux travaux possible et plafonnée à 30 000 € ainsi qu'une participation mensuelle de 1046 € (soit 12 552 €/an).

La convention prévoira en outre la formation de l'agent communal qui assurera ces services. La formation sera faite par un professionnel de la poste, elle se prolongera par un soutien de la direction régionale du réseau de la Poste. L'agence communale sera rattachée au bureau de Caudry, bureau principal du secteur, comme c'est aujourd'hui le cas pour la distribution du courrier.

Les équipements seront fournis par la poste (enseigne extérieure, poste téléphonique, coffre-fort, meuble d'accueil et tablette numérique). La poste apportera son soutien technique, logistique et commercial.

La mise en place de l'agence est prévue en début d'année 2023 après les travaux d'adaptation de la mairie qui préserveront la confidentialité des opérations faite par les usagers.

Le 9 mars 2022, à la demande de la commune, le Conseil d'administration de ICF NORD-EST SA d'HLM - filiale de la SNCF - à l'unanimité de ses membres a donné son accord pour céder des parcelles de voirie lui appartenant à la commune de BUSIGNY.

Des voiries communales en pleine propriété.

Situées dans l'ancienne cité des cheminots, ces parcelles représentent la totalité de la rue du Jeu de Paume, de la rue des Écoles et celle du Général de Gaulle. Elles seront ainsi définitivement intégrées dans le domaine public communal.

Leurs références cadastrales sont les suivantes :

- A 910 - Rue des Écoles
- A 929 - Rue du Jeu de Paume
- A 1101 - Rue du Jeu de Paume
- A 1133 - Rue du Général De Gaulle

Le tout pour une superficie totale de 8 179 m².

Leur aliénation se fera sous forme de vente à l'euro symbolique. ICF Nord-Est prendra en charge les frais de notaire et la ville de Busigny fera son affaire des frais éventuels de géomètre.

L'intégration de ces voiries dans le domaine public communal permet de demander des subventions publiques pour réparer les chaussées, ce qui était impossible auparavant.

Le conseil municipal du 6 avril a autorisé le maire à demander ces subventions auprès du département du Nord et, sous réserve de leur obtention, le renouvellement de ces voiries sera entrepris. C'est enfin la conclusion d'une longue histoire devenue irritante..



Vidéoprotection et participation citoyenne pour notre sécurité .

La construction d'un réseau de vidéoprotection dans Busigny débutera à la fin du premier semestre de cette année.

C'est l'aboutissement d'une décision du conseil municipal prise le 29 janvier 2021 qui a permis d'obtenir une aide de l'état de 14620 € après l'obtention de l'autorisation préfectorale d'exploitation demandée au cours de l'année 2021.

Ce réseau de vidéoprotection permettra de contenir les actes de petite délinquance et pourra être utilisé par la gendarmerie dans le cadre de ses activités de surveillance et/ou de recherche.



La commune de Busigny fait le choix de s'engager dans le dispositif de « participation citoyenne » mis en place en partenariat avec la gendarmerie afin de faire participer la population à la sécurité de son environnement, .

Une réunion publique d'information se tiendra le 31 mai prochain sous l'égide de la gendarmerie pour la présentation du dispositif mis en place et le recensement de citoyens volontaires. Venez nombreux !

Et au milieu, coule le riot de la ville....



Les fortes pluies relevées depuis plusieurs années ont mis en évidence un risque élevé d'inondation dans certains quartiers de la commune.

Si l'évolution des pratiques agricoles explique en partie les risques encourus, elle n'est pas la seule cause de ces inondations. En de nombreux endroits, le débit du riot de la ville, principale artère d'évacuation des eaux pluviales, est entravé par des obstacles dus selon les cas à un manque d'entretien des berges ou à la décharge de déchets verts dans le cours du riot.



A la suite des inondations qui ont marqué certaines rues de Busigny, la municipalité rappelle qu'il appartient aux propriétaires dont le cours d'eau passe sur leur terrain ou le borde de procéder à l'entretien des rives adjacentes de leur propriété. L'entretien régulier des berges permettra d'éviter de nombreux désagréments aux Busignois, c'est un geste citoyen.

La continuité de l'écoulement est de la compétence du SMABE (Syndicat Mixte du Bassin de l'Erclin) dont la commune est adhérente et c'est à lui qu'il revient de prendre les dispositions pour la lutte contre le ruissellement des eaux.

Le « riot de la ville » dont la source se situe sur la commune de Busigny, a une longueur de 11.9 km et se termine sur la commune de Prémont (02110). Il coule parallèlement à la rue des frères Desjardins, du bois de la Haïre jusqu'à la station d'épuration en grande partie dans des propriétés privées...



Les déchets verts, tontes de pelouse, branchages, déchets de jardinage, sont des déchets comme les autres et doivent être amenés en déchèteries pour être traités.

Il est interdit de les jeter dans le riot ou sur l'espace public qui ne sont pas des décharges.

A chacun de se comporter en citoyen responsable pour ne pas nuire à tous. C'est le meilleur moyen de préserver l'image de notre commune, notre bien commun.

Empêcher l'installation des rats sur votre propriété.....

En fournissant du raticide, la commune vous aide à vous débarrasser des rongeurs et des nuisibles, mais attention pour contrôler une infestation de rats, vous devez d'abord supprimer tout ce dont ils ont besoin : nourriture, eau, abri et moyens de se déplacer. Rappel des précautions à prendre :

Les rats communiquent et s'attirent entre eux par l'intermédiaire de leur urine et de leurs excréments.

Balayez les excréments et nettoyez les traces de frottement sombres et graisseuses. Lavez toute la zone avec une solution d'eau et d'eau de Javel de faible concentration (une dose d'eau de Javel pour 10 doses d'eau).

Parlez-en à vos voisins et faites le ménage ensemble pour éviter que les rats ne passent simplement d'une maison à l'autre.

Nettoyer les excréments et les traces

Faire le ménage



Désencombrer

Des espaces encombrés offrent aux rats des endroits où se cacher, dormir, faire leur nid et se reproduire.

Enlevez (et recyclez) les piles de journaux, de sacs en papier, de cartons et de bouteilles.

Désencombrez votre sous-sol et votre jardin.



Mauvaises herbes, arbustes et buissons

Les terriers des rats sont souvent cachés sous les buissons et les plantes.

L'herbe haute, les buissons, les arbustes et le paillis devraient être loin des fondations du bâtiment.

Déracinez la végétation autour des terriers.

Gardez le sol dégagé sur une quinzaine de centimètres le long des murs extérieurs des bâtiments et taillez la base des arbustes.

Laissez de l'espace entre les plantes; évitez les plantations denses. Éliminez les déchets et les mauvaises herbes de votre jardin.

Affamer les rats

Les rats n'ont besoin que de 1,28 gramme de nourriture par jour. Ne leur servez pas vos déchets!

Portez vos poubelles et vos sacs de déchets au bord de la rue juste avant la collecte.

En effet, les laisser dehors attire les rats. Assurez-vous d'avoir bien ajusté le couvercle.

Cachez la nourriture.

Ne laissez pas dehors de la nourriture destinée aux chats errants, aux pigeons ou aux écureuils.

Éliminer

Les appâts empoisonnés sont utilisés pour supprimer les rongeurs, mais ils doivent être appliqués avec précaution et prudence. Si vous utilisez un pesticide pour régler votre problème d'infestation, lisez d'abord l'étiquette afin de choisir le produit approprié à l'organisme nuisible ciblé. Respectez toutes les lignes directrices et les précautions. Cherchez toujours un numéro de produit antiparasitaire sur l'étiquette, preuve que le produit a été approuvé.

Lisez l'étiquette du fabricant, respectez les directives et utilisez la plus petite quantité d'appât possible;

Utilisez des gants jetables pour manipuler les appâts et lavez-vous les mains ensuite;

Utilisez des morceaux d'appât (appelés « blocs ») maintenus en place dans des stations d'appât inviolables et fixez les stations au sol ou à la clôture avec du ciment, du calfeutrage ou du fil de fer;

Installez les stations en suivant les trajets qu'empruntent habituellement les rats, souvent le long des murs ou des clôtures.

Puisque les rats parcourent toujours les mêmes trajets, ils sont plus susceptibles de se nourrir à ces endroits.



Budget 2021 : Les Résultats.

**2021
en chiffres**

En raison du prolongement de la crise sanitaire et de l'attribution tardive des subventions d'équipement, la commune a essentiellement engagé des opérations sur ses fonds propres. Ceci conduit à un excédent de fonctionnement important au terme de l'année comptable.

Les chantiers de requalification

Dépenses investissement 2021
407 457 €

Recettes Investissement 2021
480 182 €

Total 2021 : Excédent
d'investissement
72 725 €
Report de 2020 Excédent
358 851 €

TOTAL CUMULE - EXCEDENT
431 576,35 €

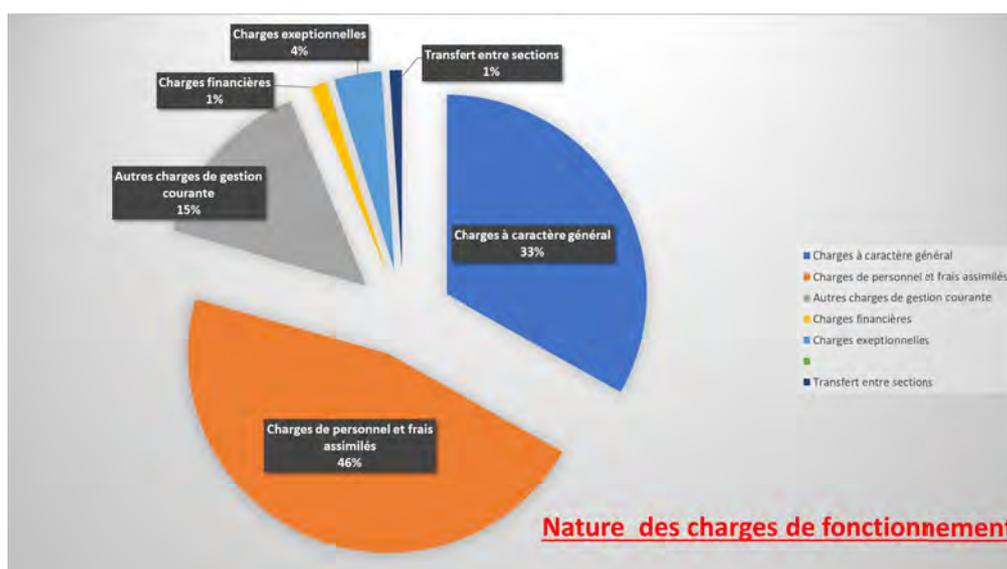
Dépenses Fonctionnement 2021
1 480 823 €

Recettes Fonctionnement 2021
1 771 103 €

Total 2021 : Excédent de
Fonctionnement
290 280 €
Report de 2020 Excédent
475 038 €

TOTAL CUMULE - EXCEDENT
765 317,41 €

des voiries des rues Calmette et Péri ont débuté en fin d'année. Les dépenses correspondantes seront comptabilisées en 2022 et financées en grande partie par l'excédent budgétaire.

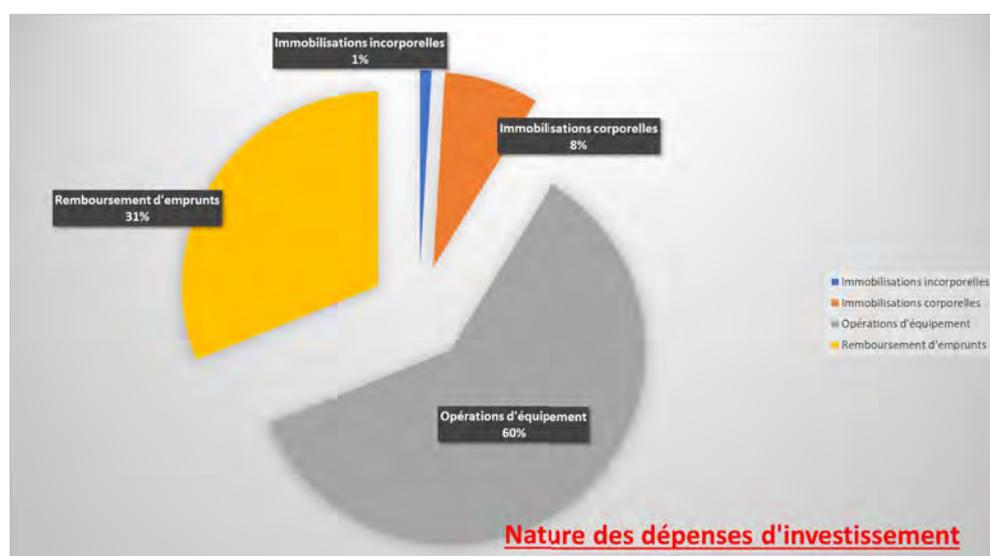


Les charges de fonctionnement sont essentiellement des charges salariales pour 46% du budget total. Toutes les charges sont par ailleurs largement couvertes par les recettes (fiscalité et dotations d'état).

Les autres charges à caractère général font l'objet d'une vigilance particulière pour ne pas « exploser » dans un contexte qui se tend avec l'inflation et les coûts de l'énergie en particulier.

Toutes natures confondues, les dépenses d'investissement ont été relativement modestes.

La part relative des remboursements d'emprunt (31%), qui est stable, prend en conséquence une part plus importante dans les résultats affichés. L'utilisation des excédents réalisés en 2021 réduira sensiblement cette part dans les budgets futurs.



2021 en actions

Regard sur
quelques
réalisations dans
le patrimoine

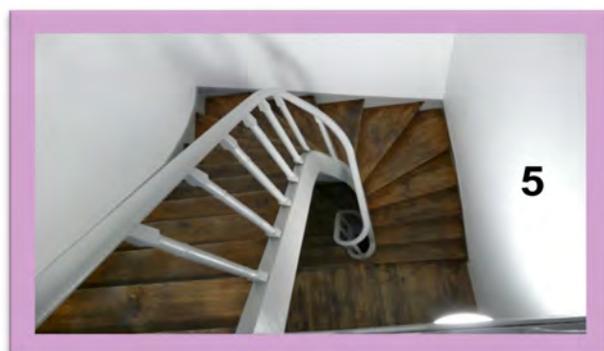
Dans le but d'améliorer le cadre de vie de notre village, trop souvent délaissé, et depuis trop longtemps, des travaux de mise en conformité sanitaire ont été effectués à la fondation Lépousez Noiret (près du stade). En effet, cet espace se dégradait fortement faute d'un entretien suffisant, il devra maintenant être rénové en grande partie.

Des travaux de requalification de la voirie et des trottoirs sont également entrepris dans la rue Calmette et la rue Gabriel Péri. Ils seront achevés en 2022 et 2023, le programme se poursuivra ensuite dans les autres rues du quartier.

Pour faciliter l'accès aux étages et se mettre en conformité vis-à-vis de la réglementation relative à l'accès des bâtiments publics aux personnes handicapées, des ascenseurs ont été installés. Le premier à la salle des fêtes, le deuxième à la mairie.

En libérant de l'espace, le transfert des archives dans les combles de la mairie a permis de réorganiser l'atelier de reprographie. Les locaux ont été rénovés.

A noter que ces travaux ont permis la réouverture d'une salle de réception de la salle des fêtes et le retour du conseil municipal dans les locaux de la mairie.



Ascenseur
mairie

Reprographie
1er étage

Les archives
2ème étage

Salle du conseil municipal
1er étage

Escalier menant au 1er et
2ème étage

2022
en chiffres

Budget 2022 : Les Choix.

Analyse du Budget Primitif 2022 Commune de Busigny

Avec un budget total de 4 178 114 €, l'année 2022 sera une année d'investissement dont le but premier est de préserver et d'améliorer le cadre de vie.

Pour y parvenir, il conviendra d'être particulièrement attentif aux contraintes qui s'imposent à la commune et qui sont directement liées à l'évolution du contexte économique : l'inflation et l'envolée des coûts de l'énergie.

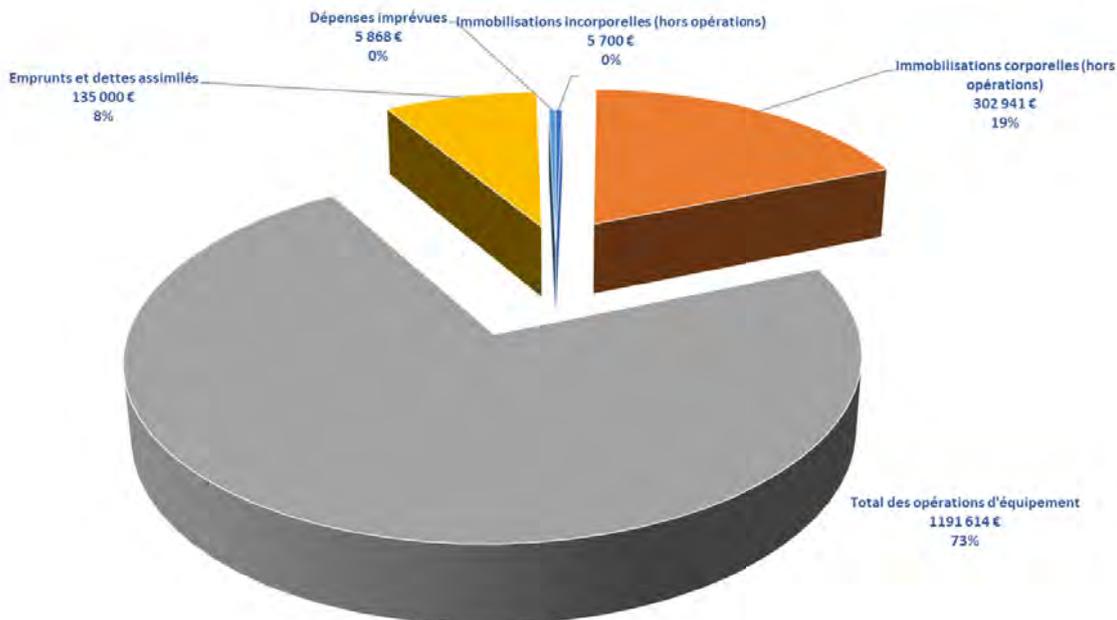
Section de Fonctionnement	2 536 991 €
Section d'Investissement	1 641 123 €
Budget Total	4 178 114 €

La recherche de financement est indissociable de la réduction des dépenses quotidiennes de fonctionnement. S'il convient de noter que la commune n'a pas augmenté ses taux d'impositions foncières depuis de nombreuses années, il faut relever également que chaque opération d'investissement programmée fait l'objet d'une recherche systématique de subventions auprès d'organismes financeurs publics.

Les subventions sollicitées par le conseil municipal ont ainsi été adressées au département pour les opérations de voirie (dispositif ADVB) et de sécurisation routière (Amendes de Police), à l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et au ministère de l'intérieur pour la mise en place de la vidéoprotection (FIPD).

Ces subventions qui s'ajoutent à la récupération de la TVA sur les investissements de l'année précédente constituent une source de financement non négligeable à la hauteur de 19 % des opérations prévues.

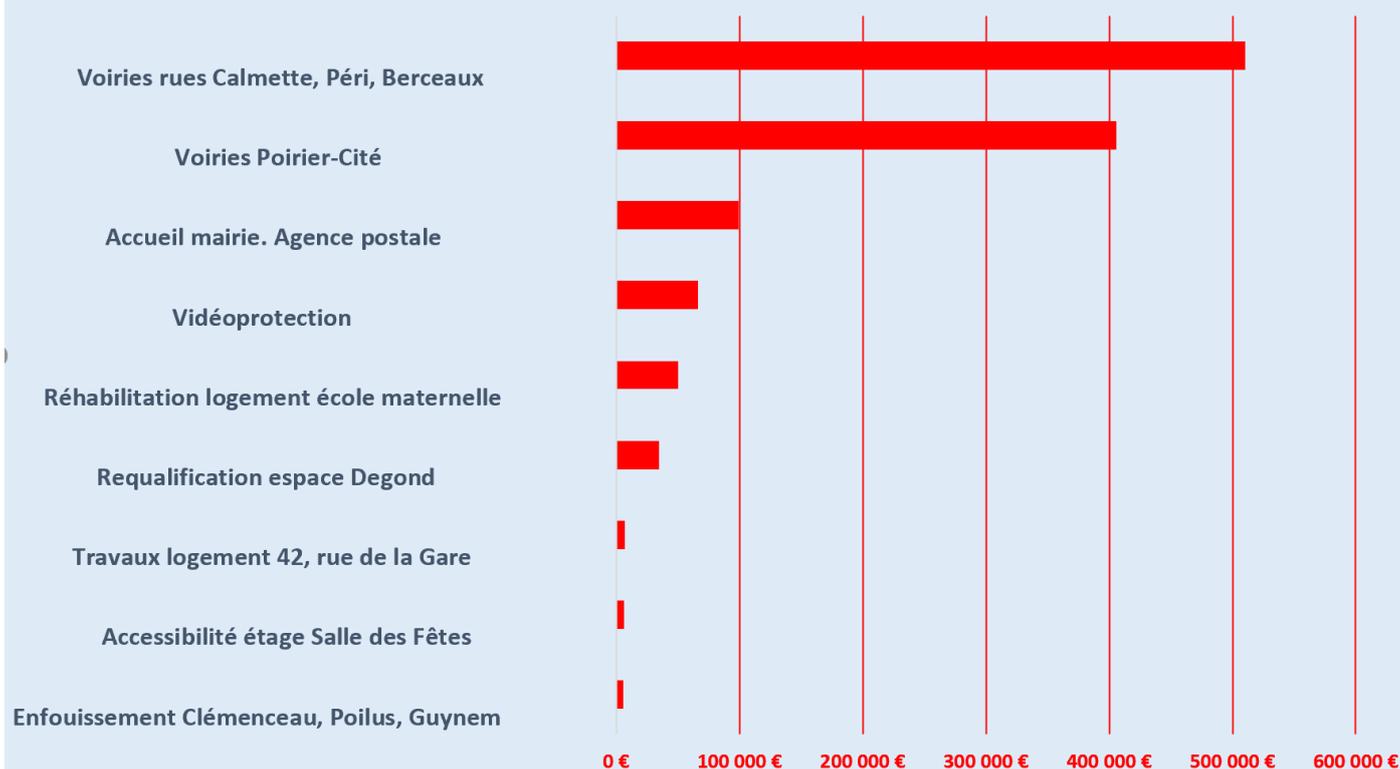
Depenses investissement 2022



**2022
en actions**

***Voirie, Patrimoine Communal, Sécurité, Logement.
Quatre priorités d'investissement en 2022.***

LES INVESTISSEMENTS DE 2022



Requalification des rues Calmette et Péri. Lancement des réfections de voirie de la cité des cheminots et de la rue du Poirier

Achèvement de la requalification de l'étage de la salle des fêtes (cuisine), optimisation des locaux de la mairie dédiés à l'accueil du public

Rénovation complète d'un logement de la fondation Lépousez et du logement de l'école maternelle avec mise aux normes d'isolation et d'hygiène

Logement

Voirie

**Patrimoine
Communal**

Etude de la requalification de l'espace Degond : Mediathèque, Salle d'exposition Centre social, logements et espace de jeux.

Sécurité

Installation d'un réseau de vidéoprotection aux points sensibles de la commune. Aménagements de voirie pour la sécurité routière.

La protection de l'environnement est une priorité pour tous. Un rappel des premiers gestes à notre portée pour une contribution efficace de chacun.

Déchets Ménagers, Les bons gestes font les bons tris.

Qu'est ce que le tri ?

Le tri des déchets regroupe toutes les actions consistant à séparer et récupérer les déchets selon leur nature pour les valoriser et ainsi réduire au maximum la quantité de **déchets ménagers résiduels***, non recyclables. Ce sont des gestes quotidiens, faits par tous, pour tous.

A Quoi ça sert ?

Économiser, limiter notre impact environnemental, éviter de produire des déchets non recyclables... Le tri sélectif est bénéfique à plusieurs titres. Pour nos enfants, pour notre ville, pour notre environnement et notre nature, et surtout pour notre budget. Le tri est ainsi l'affaire de tous ! Votre geste de tri contribue à économiser des ressources naturelles, à éviter le gaspillage et à limiter les pollutions. Alors continuons à trier toujours plus d'emballages et de déchets pour protéger ensemble notre environnement.



MÉMO TRI

COMMENT TRIER VOS DECHETS ?

PAPIERS, CARTONS, EMBALLAGES



Papiers, cartons



Emballages en métal



Bouteilles, bidons et flacons en plastique

INTERDIT



Plastiques souples, pots

VIDES ET DÉPOSÉS EN VRAC DANS LE BAC DE TRI



Saint-Amand-les-Eaux

ORDURES MÉNAGÈRES



Déchets à mettre dans un sac fermé

INTERDIT



Appareils ménagers Gravats Produits dangereux
Piles Déchets verts Textiles



VERRE



Bouteilles, pots et bocaux

INTERDIT



Vaisselle cassée

SANS COUVERCLE



COMMANDER, REMPLACER OU FAIRE RÉPARER VOTRE BAC DE COLLECTE

Appelez gratuitement le **N°Vert 0 800 775 537** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Plus d'informations sur notre site internet : www.siaved.fr

A Noter.....

Véhicules électriques, une première borne de recharge à Busigny.....



Si le temps n'était pas au beau fixe, c'est bien dans une ambiance chaleureuse et conviviale que se sont déroulés deux ateliers animés par le SIDEC - Syndicat Intercommunal d'Énergie du Cambrésis - et ENEDIS dans la salle des fêtes de Busigny, le vendredi 4 février 2022.

Un schéma de déploiement de bornes de recharge

L'évènement a réuni près de 40 élus de la communauté d'agglomération du Caudrésis–Catésis qui ont planché avec sérieux sur l'élaboration d'un schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SD IRVE).

Philippe LOYEZ, Président du SIDEC, de vive voix, et Thierry PAGES, au travers d'une vidéo enregistrée pour l'occasion, ont rappelé qu'adhérer à un schéma directeur permet de bénéficier des aides financières d'ENEDIS et du SIDEC. Ils ont également souligné l'importance d'assurer une concertation sur les IRVE pour une vision supra communale du projet.

En effet, l'implantation de bornes de recharge nécessite que celles-ci soient installées de manière cohérente et rationnelle sur l'ensemble du territoire, afin de proposer un service public local égalitaire, accessible 7j / 7, 24h / 24, adapté à tous les utilisateurs et à tous les usages, actuels et à venir : véhicules, trottinettes, scooters électriques et vélos à assistance électrique.

Les équipes d'ENEDIS, de Polenergie et de Wimoov ainsi que les membres du Bureau Syndical et Agents du SIDEC ont pu répondre à tous types de questions, notamment celles liées aux financements et de l'intérêt d'un transfert de compétence quand la collectivité ne souhaite pas de borne de recharge.

Ce fut également l'occasion de mettre à disposition 20 dossiers de l'appel à projets « 1^{ère} borne offerte » et autres flyers. Le SIDEC est reparti les mains vides !

Concrètement, les participants, rassemblés en petits groupes, disposaient de données brutes sur le territoire et étaient invités à réfléchir ensemble sur les emplacements les plus adéquats et le type de borne le plus adapté aux obligations prochaines en matière d'équipement des parkings en bornes de recharge.

Bon à savoir

Par une délibération du conseil municipal en date du 20 mai 2021, la commune de Busigny a transféré au SIDEC la compétence véhicules électriques ou hybrides rechargeables et a demandé l'installation d'une borne de recharge pour ces véhicules par une deuxième délibération en date du 28 septembre 2021.

Une borne est prévue gratuitement à Busigny par le SIDEC après l'adoption par les services de l'état du schéma directeur des infrastructures de recharge. Ce sera une réalité à la fin de l'année.

Vous voulez en savoir plus sur le Développement des bornes électriques ?

Scannez le QR code avec votre smartphone et accédez au site officiel des pouvoirs publics.



Bientôt, un conseil municipal des jeunes.

Le LAEP de Busigny a engagé cette année une démarche de mise en place d'un conseil municipal des jeunes avec l'appui de la municipalité.

Cette démarche innovante permet au LAEP de financer avec la CAF des projets de développement de la jeunesse.

D'autres petites villes du Cambrésis ont déjà mené à bien ce type de projet qui devrait aboutir à son terme à la fin de l'année. Le LAEP est le pilote du projet.

Le conseil municipal composé d'enfants de Busigny vise trois objectifs principaux :

- faire découvrir aux jeunes le rôle et la place d'une institution de démocratie locale,
- leur donner à travers elle la parole et les rendre actifs dans la vie publique, tout en apprenant à être citoyen et responsable,
- découvrir le rôle de l'Institution « Conseil municipal ».

Découvrir le rôle de l'Institution « Conseil municipal »

Le conseil municipal des adultes est le premier lieu d'expression de la démocratie.

Faire découvrir aux enfants de Busigny son rôle et son fonctionnement, au travers d'un conseil dédié aux enfants, permet aux futurs citoyens de mieux en comprendre les règles.

L'objectif est de développer la culture générale des jeunes dans ce domaine, en leur proposant un rôle actif au sein de l'institution créée pour les enfants. Il s'agit pour eux de mener des actions sérieuses et réfléchies, dans un climat de confiance et de convivialité.

Donner la parole aux enfants de la commune

Chaque enfant membre du conseil a la possibilité d'exprimer ses idées et celles des enfants qu'il représente.

Le conseil est un lieu d'expression et de partage des idées des enfants.

L'objectif est d'écouter la parole des enfants et de leur reconnaître ainsi une place dans la vie de la commune.

Par ailleurs, les échanges avec le conseil municipal adultes et la réalisation des projets décidés par les enfants favorisent le dialogue entre les générations et les catégories sociales.



Apprendre la citoyenneté et la responsabilité

La mise en place d'un conseil municipal des enfants permet aux jeunes d'exercer pour la première fois leur droit de vote et de former ainsi les futurs adultes à être électeurs et élus.

Le conseil permet aux enfants de se réunir et de débattre pour exprimer leurs idées et celles de ceux qui les ont élus, de mettre en place des actions et de les réaliser ensemble.

Les objectifs sont ainsi d'apprendre aux enfants la démocratie (élections, débats, votes) et la responsabilité du citoyen (respect des autres, intérêt général).

Roulez Jeunesse,



Une classe supplémentaire ouvrira à la rentrée de septembre à l'école Claude Bernard, le saviez vous ?

Afin de permettre aux élèves de l'école Claude Bernard, l'accès à des ressources numériques adaptées à l'éducation, la commune a renouvelé l'équipement informatique, soit :

- **6 tablettes avec licences pour les élèves,**
- **6 portables avec licences pour les élèves,**
- **4 portables pour les enseignantes et le directeur,**
- **1 écran interactif sur support mobile électrique.**

L'expression de l'opposition

QUAND ON JETTE L'ARGENT PAR LES FENETRES...

Des évènements récents nous amènent à cette réflexion.

Tout d'abord, la décision de fermeture de la Poste de notre commune s'accompagnant de la création d'une agence postale communale engendrerait des frais d'aménagement en mairie qui ne seraient pas totalement pris en charge par la Poste, d'où un coût pour les finances communales.

Dans le même temps, nous apprenons qu'une commune voisine a refusé la proposition faite par la Direction Postale, gardant ainsi sa poste ouverte encore pendant 3 ans. Ce que nous aurions pu faire ! ...

Il ne nous reste plus qu'à espérer que le succès de la pétition que nous avons lancée auprès des habitants de Busigny oblige le Maire à reconsidérer sa position et l'amène à inscrire cette question à une prochaine réunion du Conseil Municipal. IL N'EST PAS TROP TARD !...

Un deuxième évènement a eu pour théâtre la Rue du Moulin .

Victimes de l'implantation de 6 aménagements sur la chaussée, les habitants de cette rue se sont mobilisés afin d'obtenir, à juste titre, par une pétition recueillant la quasi-unanimité des riverains, l'enlèvement de ces aménagements.

Mais tout cela a un coût, qui aurait pu être évité par une CONCERTATION CITOYENNE auprès des habitants concernés !...

Le constat est amer : cette dépense aurait pu... aurait dû être évitée !

D'autres aménagements sont en cours de réalisation, rue de la Gare et rue des Frères Desjardin : espérons que les riverains, face à ces travaux n'auront pas à subir de désagréments liés à leur réalisation, sans oublier, bien sûr, les usagers !...

Au cours de ces derniers mois, il nous a fallu aussi accepter (ou subir) un certain nombre d'oublis de l'actuelle majorité :

- pas d'invitation pour le dépôt de gerbe liée au 60^{ième} anniversaire des Accords d'Evian, le 19 mars,
- pas d'information pour la cérémonie annuelle des Fusillés à St Quentin, le 8 avril,
- pas de dépôt de gerbe ni de défilé le 1^{er} mai...

Mais, fort du succès que nous rencontrons avec notre page « FACEBOOK Busigny La Transparence », nous continuons, envers et contre tout, malgré les pressions et les menaces, à vouloir vous informer...

C Pecqueux -F Dubus – W Lemaire – MT Desicy.

La propreté, si on en parlait un peu ?

de mauvais réflexes qui, à l'échelle de la commune, sont lourds de conséquences. La qualité de l'espace public est pourtant une priorité.

La commune déploie les moyens dont elle dispose pour assurer la propreté du domaine que nous partageons.

5 agents travaillent quotidiennement sur le terrain. De nouvelles méthodes de traitement et d'organisation, l'acquisition de nouveaux matériels adaptés et performants, permettront bientôt un service à la population, qui fait le pari de l'innovation et de l'efficacité.

Balayer, décaper, laver, désherber et évacuer les débris : Les agents nettoient et entretiennent tous les espaces publics et les 21 kms de trottoirs de Busigny. Le service est organisé pour assurer un niveau de traitement commun à tous les quartiers.

Cependant ces moyens ne seront pas suffisants si les incivilités continuent à progresser. C'est pourquoi chaque busignois, quel que soit son âge, doit prendre conscience que maintenir notre commune propre est l'affaire de tous.

Chewing-gums, canettes, bouteilles ou papiers jetés par terre, déjections canines laissées sur le trottoir, dépôts sauvages de sac poubelle, poubelles laissées en permanence sur le trottoir, ou bien mégot lancé dans le caniveau... autant



Sécurité routière, Vivre ensemble !!!!!

- Un accident mortel sur trois a lieu en ville.
- Près des deux tiers des blessés sont les victimes d'accident en milieu urbain.
- Près de 50% des cyclistes tués sur les routes le sont en ville.
- A 60 km/h, il faut 8 mètres de plus pour s'arrêter qu'à 50 km/h.
- En agglomération, 4 conducteurs sur 5 dépassent les limitations de vitesse.
- La nuit, en agglomération*, 85 % des conducteurs dépassent les 50 km/h.
- 75% des conducteurs qui téléphonent « oublient » de s'arrêter aux passages piétons.

Contrairement aux idées reçues, deux accidents corporels de la route sur trois ont lieu en ville ou dans leur proche périphérie. Et c'est le cas d'un accident mortel sur trois.

C'est pour se prémunir contre ce risque que la commune a opté pour la sécurisation de plusieurs rues parmi les plus fréquentées. L'objectif est clair : interpeller chacun d'entre nous sur les dangers liés à la circulation en ville et sur les stationnements dangereux.

Il est inadmissible que les piétons soient contraints de se déplacer sur la chaussée quand les trottoirs qui leur sont réservés sont devenus des parkings, faute d'avoir été aménagés à temps et qu'ils risquent un accident dont nous serions tous responsables.

Les rues des Frères Desjardins, de la gare et la rue du moulin font l'objet de travaux de sécurisation pour y réduire vitesse et stationnement.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée, mais la sécurité de tous est en jeu et doit être assurée.



Chez Nous



Ce samedi 16 avril à Busigny, plus de 1000 Cyclos ont pris le départ de la 11ième édition de Paris Roubaix Challenge.

L'engagement des 50 bénévoles de C.S.C a été la clé de la réussite de cette manifestation à caractère international.

Merci aux organisateurs !!



Le 19 mars dernier, la section des anciens combattants de Busigny a tenu son assemblée générale et a élu M Ludovic Tondeur président de la section.

De nombreux anciens combattants et membres des OPEX étaient présents à cette occasion pour l'investir dans ses nouvelles fonctions.

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle rénovée de la salle des fêtes, première sans doute d'une longue série....

Solution des mots croisés de la page 23

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	V	A	C	A	N	C	E	S		A	E
2	E	D	I	S	O	N		E	R	I	N
3	R	O		T	U		A	M	O	N	T
4	T	R	O	Y	E	N	N	E	S		R
5	U	E		A		I	N	S	E	R	A
6	G	R	A	N	U	L	A	T	S		I
7	A	A		A	L		R		E	N	
8	D	I		X	Y	S	T	I	Q	U	E
9	I	E	R		S		R	E	U	S	S
10	N	N	E		S	M	I	L	E	S	
11	S	T	A	T	E	R	E	S		E	T

Travaux en Cours.



Rue Gabriel Péri



Remise à neuf de la chaussée et des trottoirs.

Création de places de stationnement, de bordures paysagères (haie de charmille) et plantation d'arbres (sorbiers des oiseaux).

Achèvement prévu à la fin du premier semestre 2022 de la rue G. Péri.

Rue Calmette

La rénovation du réseau d'assainissement est prévue par Noréade avant de terminer les travaux de la voirie



Remise à neuf de la chaussée et des trottoirs à l'identique de la rue Péri. Achèvement prévu début 2023 selon la date de l'achèvement des travaux préalables d'assainissement (Noréade).

L'agenda des Manifestations

Juin

08 : Journée Nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine.
12 : Elections Législatives - 1er tour.
18 : Commémoration de l'appel du 18 Juin. 1940
19 : Élections législatives - 2ème Tour.
25 : Gala de danse du CLAB.

Juillet

14 : Festivités du 14 Juillet.

Août

10 : Manifestation patriotique Stèle Gédéon Poizot Route de Becquigny.
23 : Cérémonie au Monument des Fusillés du Pont de Cambrai.

Septembre

02 : Cérémonie au Monument des Fusillés du Bois de La Haïre.
03 : Brocante à la Cité des Cheminots organisée par le FLCO.
11 : Ball-Trap organisé par la société de chasse.

Octobre

06 : AG des Cheminots retraités.
08, 09 et 10 : Fête communale.
29 : Repas de la St Hubert organisé par la société de chasse.

Novembre

11 : Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918.
12 : Repas de la Ste Cécile.

Décembre

03 : Commémoration des Anciens combattants AFN Monument Rue des Alliés.

Le concours des maisons fleuries est reconduit cette année,

Vous pouvez concourir dans l'une ou l'autre de ces deux catégories :

- * Façades (balcons, fenêtres et murs)

Ou

- * Jardin d'agrément (visible de la rue)

N'oubliez pas de remettre en mairie le bon de participation qui vous a été remis (ou le prendre en mairie), il est à retourner avant le 12 juin à l'attention de madame Francine Richez

Merci de votre participation !!!



La vie de notre centenaire, Monsieur Maurice Procaci

Deux mois avant la fin de la première guerre mondiale, M Maurice Procaci ouvrait les yeux à la vie.

Il est né le 7 septembre 1918 à Château Landon dans les remous d'un gigantesque conflit qui touchait à sa fin.

Il a connu les soubresauts des années folles dans les premières années de son enfance, les conflits sociaux des années 30 dans les années de sa jeunesse et, pis que tout, la montée inexorable des idées suicidaires d'un siècle qui l'ont précipité comme tant d'autres dans une drôle de guerre.

Il a vécu les combats de l'armée française en Belgique, son embarquement à Dunkerque, puis cinq années d'une captivité éprouvante en Allemagne après avoir été capturé à son retour en France en juin 1940.

il ne sortira libéré de ce périple que cinq ans plus tard, le 20 mai 1945.

Maurice Procaci n'est pas que ce soldat discipliné et méritant, c'est avant tout un enfant de Busigny, un enfant de notre commune qu'il a tant aimée et qu'il a servie avec dévouement.

Ses parents se sont fixés chez nous, dans les années 1920, dans la cité des cheminots, dans ce quartier si vivant qu'il affectionnait tant et qui souvent donnait le tempo de la vie sociale de la commune.

Il y a connu les joies de l'enfance et surtout Jeannette avec qui il se mariera en septembre 1945 quand sa liberté lui sera rendue, et qui l'accompagnera toute sa vie.

Quatre enfants naitront de cette union et Maurice Procaci connaîtra une vie plus calme, celle d'un métallurgiste qui exercera à Busigny, son point d'attache, aux établissements Briard et Choin, mais aussi à Marly où il travaillera un temps à la CMT devenue Alsthom depuis.

C'est cependant à Busigny qu'il reviendra et qu'il ne quittera pas.

Fidèle à ses valeurs de solidarité, à ses racines aussi, il s'engagera dans la vie de la commune avec une ambition aussi profonde que sincère, avec générosité et dévouement : L'ambition de servir les autres.

Il sera pompier volontaire et au service de la paroisse de Busigny aussi longtemps qu'il le pourra.

La commune de Busigny l'a aussi accompagné et, lors de son 102^{ème} anniversaire, tout en savourant avec gourmandise un gâteau au chocolat, son regard s'est éclairé avec une malice pleine de jeunesse et il nous a dit en souriant : « Qui l'aurait cru » ?

Qui aurait cru que Maurice vive de si près les malheurs d'un monde devenu fou, connaisse tant de douleurs comme celle sans doute jamais éteinte de la perte de son frère aux dernières heures de la seconde guerre mondiale dans la destruction de la cité ?

Qui aurait cru que ce petit gars de la cité devienne le témoin apaisé de tout cela et garde intact en lui le désir de servir, qu'il garde intact son dévouement envers les autres et traverse plus d'un siècle de notre histoire avec une telle sagesse et une telle bonhomie ?

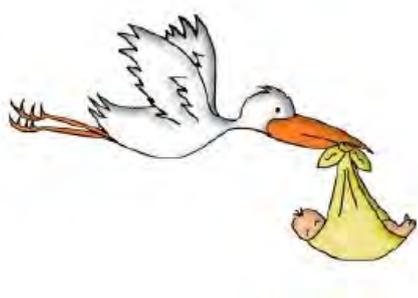
Maurice s'en est allé et cela, « Qui l'aurait cru » ?



Ils sont arrivés...

Ils se sont dits « Oui »...

Ils sont partis...



3 janvier 2022	Félicie Justine Eugénie RICHEZ
4 janvier 2022	Jade Mauricette DÉTREZ
6 janvier 2022	Yliana Laura FACON
21 janvier 2022	Meyse BAYER
14 février 2022	Lyna RICHARD
17 mars 2022	Charles André Michel Christian CHEYMOL DUPRETZ
22 avril 2022	Alice Simone Marguerite ROHARD BLONDIAUX
26 avril 2022	Salomé Christelle Sabine LENGAND



Pas de mariages en vue.....



21 janvier 2022	Maurice Pierre PROCACI, 103 ans, veuf de Jeanne HERBERT
31 janvier 2022	René Marcel Pierre PLANCOT, 88 ans, époux de Claudine DENEVE
4 février 2022	Alain Edmond SAUVAGE, 75 ans, divorcé de Thérèse DODRE
5 février 2022	André Charles Marie LEFEBVRE, 92 ans, veuf de Marie-Louise CAGNON
27 février 2022	Christiane Marie Céleste Germaine LEFEBVRE, 82 ans, veuve de Albert PAYEN
28 mars 2022	Louis Paul Robert OBLIN, 85 ans, veuf de Henriette MOLLET
18 avril 2022	Josiane Andréa PLESSY, 84 ans, veuve de Emile DÉMOULIN



**Les bonnes recettes
d'Antan...
Et
D'aujourd'hui !!!!!**

La Carbonade de Maman.

Pour 8 personnes :

- * 1,5 kg de macreuse, collier et paleron
- * 300 g de poitrine de porc salée
- * 50 g de saindoux
- * 4 gros oignons émincés
- * 8 grosses échalotes
- * 5 gousses d'ail
- * 1 bouquet garni
- * 6 tranches de pain d'épices
- * 1 cuillère à soupe de farine
- * 3 ou 4 tablettes de bouillon de pot-au-feu
- * 1 bouteille de bière brune (75 cl)
- * 2 cuillères à soupe de vergeoise brune



Détailler la viande en morceaux de 70 g environ. Dans une cocotte en fonte, faire rissoler dans du saindoux le lard frais (non fumé) découpé en gros lardons. Cette opération terminée, mettre de côté les lardons.

Rissoler la viande dans de la matière grasse chaude pour bien la colorer. Lorsque la viande est rissolée, la réserver avec le lard.

Déposer sur le fond de la cocotte les oignons émincés, les échalotes et les gousses d'ail ainsi que la vergeoise. Faire chauffer à nouveau, la vergeoise va se caraméliser. Verser alors un peu de vinaigre pour décoller les sucs, mélanger et laisser les vapeurs acides s'évaporer. Remettre la viande dans la cocotte et saupoudrer d'une cuillère de farine puis mélanger l'ensemble. Verser la bière à hauteur.

Ajouter les tablettes de bouillon de pot-au-feu et le bouquet garni. Poser sur la surface les tranches de pain d'épices tartinées de moutarde. Amener la préparation à ébullition.

Laisser mijoter sur feu doux pendant 1 h 30 à 2 heures. Surveiller la cuisson. Au cours de la cuisson le pain d'épices va se déliter et assurer une belle liaison à la sauce.

Lorsque la viande est cuite, mettre la viande et les lardons dans un plat de service puis, mixer la sauce pour obtenir une sauce parfaitement lisse et brillante et verser sur la viande.

Servir avec au choix, des endives braisées, du chou rouge à la flamande, des tagliatelles ou avec de bonnes frites maison.

Bon appétit !

MOTS CROISES

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

Solution de la grille en page 17

Horizontalement

[1] Elles sont attendues impatiemment par les enfants. Un peu d'aération. [2] Inventeur e la lampe à incandescence. Ancien nom d'une île. [3] Ouvre le robinet. Pronom. En remontant à la source. [4] Compagnes d'Énée. [5] Le bout de la rue. Fit paraître une annonce dans un journal. [6] Composants du mortier. [7] Fleuve normand. Article retourné. Préposition. [8] À la fin de chaque jour, sauf du dimanche. Qui a rapport avec la galerie d'un gymnase grec. [9] À la fin de premier. Rivière de Suisse. [10] Direction. Sourires d'Anglais. [11] Poids du métal dans les pièces antiques. Conjonction.

Verticalement

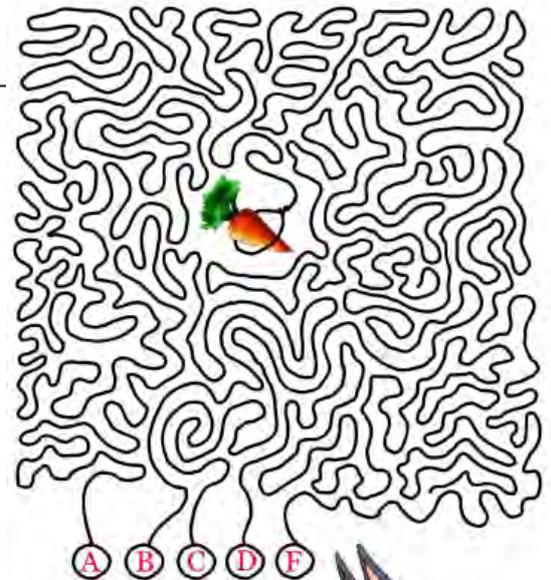
[A] Robes bouffantes. [B] Aimeraient énormément. [C] Précède un joint. Poulie. [D] Fils d'Andromaque. [E] Attaché. Sa femme faisait de la tapisserie. [F] Aux deux bouts d'un canton. Fleuve d'Afrique. Précède le nom d'un homme. [G] Prénom féminin. Fait un choix. [H] Apparaissent deux fois par an. [I] Fleurs. Conjonction. [J] Département. Forme d'avoir. [K] Tirés derrière soi.

S'informer n'empêche pas de se détendre un peu !



Les joueurs de carte.
(Paul Cézanne)

Le jeu des sept erreurs



Quelle corde doit tirer le lapin pour obtenir la carotte ?





BUSIGNY DANS LE RETROVISEUR



1956, construction à Busigny du premier Village d'enfants SOS de France à l'initiative de M Gilbert Cotteau.



Hermann Gmeiner et Gilbert Cotteau apportent leur pierre au village SOS de Busigny.

